



Pendant la crise du coronavirus, l'ensemble des acteurs du P.A.S.S. contre le surendettement se mobilise et reste à votre écoute.

Vos interlocuteurs restent disponibles. Pour toute information vous pouvez solliciter l'Udaf. A distance comme en présentiel (mais uniquement sur rendez-vous), nous vous accompagnons, vous guidons et donnons des conseils budgétaires. Nous vous accompagnons dans la constitution d'un dossier de surendettement si besoin.

N'attendez plus, appelez ! L'objectif du Point Conseil Budget est de proposer un soutien dès que les premiers signes de difficulté financière apparaissent ou bien lorsque que les crédits à la consommation et/ou les impayés s'accumulent.

L'accueil dans nos locaux se fait uniquement sur rendez-vous dans le respect des gestes barrières. Par ailleurs, vous pouvez continuer à nous joindre :

- Par tél au : **03. 69. 57. 90. 43** du lundi au vendredi
- Par courriel à l'adresse : pcb@udaf67.fr

Qui sommes-nous ?

Le P.A.S.S. contre le surendettement rassemble des associations familiales déterminées à soutenir et **accompagner des familles et personnes confrontées à des difficultés financières** importantes : les Associations familiales laïques (AFL), l'Association générale des familles (AGF), la Confédération syndicale des familles (CSF), Familles rurales et la Famille du Cheminot. **Ce service est libre et gratuit.**

Notre méthode

Information, diagnostic, conseils, accompagnement personnalisé. Écoute, soutien neutralité, confidentialité, approche globale et familiale.
Des ateliers collectifs de prévention.

Pourquoi ?

- **Faire face à une situation financière difficile**
- **Anticiper un changement de situation familiale ou professionnelle**
- **Comprendre votre budget améliorer votre gestion budget**
- **Financer un projet (microcrédit)**

Information banque de France

La Banque de France a mis en ligne sur son site institutionnel une foire aux questions décrivant les modalités de mise en œuvre de ses missions au service des particuliers en période d'urgence sanitaire : <https://particuliers.banque-france.fr/mesures-exceptionnelles-liees-la-crise-sanitaire-foire-aux-questions>

N'attendez plus, venez à notre rencontre !

L'objectif du Point Conseil Budget est de proposer un soutien dès que les premiers signes de difficulté financière apparaissent ou bien lorsque que les crédits à la consommation et/ou les impayés s'accumulent.

S'agissant des associations familiales membres du P.A.S.S contre le surendettement, vous pouvez les joindre et les suivre de la façon suivante :

Association Familiale	Permanence téléphonique 	Messagerie électronique 	Site internet	Réseaux sociaux  
	03. 88. 29. 06. 49 Du lundi au vendredi de 9h à 12h En dehors de ces horaires vous pouvez laisser un message et vos coordonnées pour être rappelé	info@afl67.com magali.fleury.afl67@gmail.com	https://www.afl67.com/	https://www.facebook.com/afl67/
	03. 88. 21. 13. 80. Du lundi au jeudi de 9h à 12H et 14h-17h Le vendredi de 9h à 12h Uniquement sur rendez-vous et dans le respect des gestes barrières	siege@agf67.fr A Strasbourg – pass.strasbourg@agf67.fr A Sélestat – pass.selestat@agf67.fr A Benfeld – pass.benfeld@agf67.fr A Wasselonne – pass.wasselonne@agf67.fr	https://www.agf67.fr/	https://www.facebook.com/agf67/ https://twitter.com/agf_du_bas_rhin
	03. 88. 23. 43. 60 Du lundi au Vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h Alternance entre distanciel et présentiel. Des rendez-vous sont	conso.csf67@orange.fr <i>(défense des consommateurs et surendettement des ménages)</i> hucv.csf67@orange.fr <i>(défense des locataires)</i>	https://www.la-csf.org/	https://www.facebook.com/LaConfederationSyndicaledesFamilles/ https://twitter.com/la_csf

	<p>organisés dans les locaux selon le respect d'un protocole sanitaire précis. Le temps dédié aux rendez-vous est rationalisé par une préparation en amont des documents nécessaires.</p> <p>La permanence de <u>Molsheim</u> reste ouverte pendant le confinement. Sur rendez-vous uniquement et dans le strict respect des règles sanitaires</p>	<p>epi.csf@orange.fr (soutien des parents)</p>		
	<p>03.88.29.20.29</p> <p>Lundi, mercredi et vendredi prise de rendez-vous par téléphone ou courriel.</p> <p>Mardi et Jeudi : permanence de 10h à 12h et de 14h à 16</p> <p>Les rendez-vous peuvent se faire soient en distanciel, soit en présentiel dans nos locaux. Ils sont organisés dans les locaux selon le respect d'un protocole sanitaire précis. Le temps dédié aux rendez-vous est rationalisé par une préparation en amont des documents nécessaires.</p>	<p>famillesrurales.afri@gmail.com</p>	<p>https://www.famillesrurales.org/</p>	



03.69.57.90.43

surendettement@udaf67.fr

<https://www.udaf67.fr/fr/accueil.html>